

Association des intérêts de Vessy (AIV)  
Max Müller, Président et  
représentants des pétitionnaires  
180<sup>E</sup> route de Veyrier  
1234 Vessy

Grand Conseil  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3970  
1211 Genève 3

Vessy, le 8 novembre 2023

**Pétition « TPG ligne 20, le bon tracé ! »**

Mesdames et Messieurs les députés,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet immobilier des « Grands-Esserts », sur la commune de Veyrier, un volet mobilité a été développé, conduisant à un remaniement important des lignes de transport public de la commune. Parmi ces changements, l'un d'entre eux est combattu de longue date par les habitants du Plateau de Vessy et de la route de Veyrier.

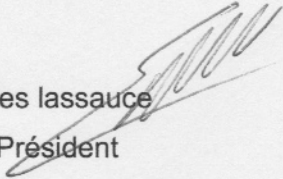
En effet, la ligne 8 se partage actuellement en deux terminus, Veyrier-Douane et Veyrier-Tournettes. Cette dernière ligne dessert tout le périmètre du Plateau de Vessy en s'arrêtant au Stand-de-Tir de Veyrier avant de rejoindre les immeubles du village de Veyrier. De manière incompréhensible, une suppression de cette branche est prévue par les TPG et les services de l'État, malgré l'opposition marquée des utilisateurs et de la commune de Veyrier.

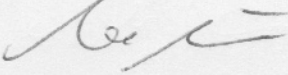
Cette dernière a d'ailleurs exprimé cette position dans son récent Plan directeur communal, approuvé à l'unanimité du Conseil municipal par résolution du 15 novembre 2022, lequel n'a donné lieu à aucune remarque ou réserve de la part de l'État.

De fait, les présents pétitionnaires, qui annexent 436 signatures manuelles ainsi que 542 signatures électroniques sur clé USB, demandent que le tracé actuel de la ligne 8 Veyrier-Tournettes, appelée à devenir la ligne 20, soit maintenu dans le futur. Il est également demandé que des voies prioritaires pour les TC soient prévues sur la route du Stand-de-Veyrier, à l'approche des deux carrefours marquants ses extrémités.

Les soussignés restent à votre disposition pour fournir tout renseignement que vous pourriez souhaiter et vous remercient pour l'attention que vous porterez à la présente.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les députés, nos salutations distinguées.

  
Charles Lassauce  
Vice-Président

  
Max Müller  
Président

CC : Conseil d'État

Annexes : 542 signatures manuscrites sur 134 feuilles, 542 signatures électroniques format papier (format csv).